

RCS : SEDAN Code greffe : 0802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de SEDAN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 00428 Numéro SIREN : 528 234 222 Nom ou dénomination : FINANCIERE JACQUEMARD

Ce dépôt a été enregistré le 27/11/2020 sous le numéro de dépôt 3170

SASU FINANCIERE JACQUEMARD

ROUTE DE VRIGNE-MEUSE
PARC ACTIVITE ECOVERT
08440 VIVIER AU COURT



Dépôt N° 317 du

26 NOV. 2020

COMPTES ANNUELS

ACR-ADC CABINET PIERQUIN
18 RUE EDMOND PIERROT

08000 WARCQ
03-24-59-70-50

Désignation de l'entreprise : SASU FINANCIERE JACQUEMARD		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise ROUTE DE VRIGNE-MEUSE		08440 VIVIER AU COURT	
Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 52823422200024		Néant ☐	
		Exercice N clos le 30042020	
		N-1 30042019	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	
Clause de réserve de propriété : *		(3) Part à plus d'un an :	
Immobilisations		CR	
Stocks		Créances	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

Désignation de l'entreprise : SASU FINANCIERE JACQUEMARD

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :188 100.....)	DA	188 100	188 100	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	18 810	18 810	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	705 803	649 954	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	221 334	115 849	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	1 134 046	972 713	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	20 228		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	8 175		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	10 058	7 143	
	Dettes fiscales et sociales	DY	50 440	39 019	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA		11 826	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	88 901	57 988	
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 222 948	1 030 700	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	73 301	57 988	
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise :		SASU FINANCIERE JACQUEMARD				Néant ☐ *				
		Exercice N				Exercice (N-1)				
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC				
	Production vendue	biens* services*	FD		FE		FF			
			FG	412 400	FH		FI	412 400	350 035	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	412 400	FK		FL	412 400	350 035		
	Production stockée*					FM				
	Production immobilisée*					FN				
	Subventions d'exploitation					FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	27	42		
	Autres produits (1) (11)					FQ	7	2		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	412 434	350 080	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS			
	Variation de stock (marchandises)*						FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	101 982	78 584	
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	4 791	5 714	
	Salaires et traitements*						FY	156 380	142 123	
	Charges sociales (10)						FZ	87 715	76 838	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements* - dotations aux provisions				GA	7 742	1 009	
							GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
	Autres charges (12)						GE	3	4	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	358 614	304 274	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	53 820	45 806	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	175 000	75 000	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	1 013	1 029	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM			
	Différences positives de change						GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO			
Total des produits financiers (V)						GP	176 013	76 029		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	76		
	Différences négatives de change						GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT			
	Total des charges financières (VI)						GU	76		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	175 937	76 029		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	229 757	121 835		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SASU FINANCIERE JACQUEMARD

Néant ☐ *

										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB			4 000
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD			4 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF			4 000
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH			4 000
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	8 423		5 986
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	588 447		430 108
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	367 113		314 260
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	221 334		115 849
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme									HO			
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									HY			
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier									IG			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									HP			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées									HQ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées									IH			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)									IJ	176 013		76 028
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)									IK			
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)									HX			
	(9) Dont transferts de charges									RC			
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG CRDS)									RD			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)									A1	27		42
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)									A2			
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives									A3			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite									A4			
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)									Exercice N			
										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N				
									Charges antérieures		Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	x	NA
Evènements significatifs postérieurs à la clôture		NA
- REGLES ET METHODES COMPTABLES		
Principes et conventions générales	x	
Dérogations		NA
Permanence ou changement de méthodes	x	
Informations générales complémentaires	x	
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN		
Etat des immobilisations	x	
Etat des amortissements	x	
Etat des provisions		NA
Etat des échéances des créances et des dettes	x	
Composition du capital social	x	
Provision spéciale de réévaluation (1976)		NA
Frais d'établissement		NA
Frais de recherche appliquée et de développement		NA
Fonds commercial		NA
Autres immobilisations incorporelles	x	
Evaluation des immobilisations corporelles	x	
Evaluation des amortissements	x	
Titres immobilisés	x	
Créances immobilisées		NA
Evaluation des matières et marchandises		NA
Evaluations des produits et en cours		NA
Dépréciation des stocks et en cours		NA
Opérations à long terme		NA
Produits nets partiels sur travaux en cours		NA
Différence d'évaluation sur éléments fongibles		NA
Evaluation des créances et des dettes	x	
Avances ou crédits alloués aux dirigeants		NA
Obligations convertibles ou échangeables		NA
Evaluation des valeurs mobilières de placement		NA
Dépréciation des valeurs mobilières de placement		NA
Différence d'évaluation sur les titres		NA
Disponibilités en Euros	x	
Disponibilités en devises		NA
Produits à recevoir	x	
Charges à payer	x	
Charges et produits constatés d'avance	x	
Charges à répartir sur plusieurs exercices		NA
Primes de remboursement des obligations		NA
Ecart de conversion sur opérations en devises		NA
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	x	
Subventions d'équipement		NA

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

SOMMAIRE

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Charges et produits financiers concernant les entr. liées	x
---	---

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles	NA
Montant des engagements financiers	NA
Informations en matière de crédit bail	NA
Engagement en matière de pensions et retraites	NS
Accroissement ou allègement de charges fiscales futures	NA
Liste des filiales et participations	x

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Produits et charges exceptionnels	NA
Transferts de charges	NS
Frais accessoires d'achat	NA
Valeurs mobilières	NA
Produits et charges sur exercices antérieurs	NA

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/05/2019 au 30/04/2020

Règles et méthodes comptables

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

L'annexe au bilan avant répartition de l'exercice de l'exercice clos le 30 Avril 2020, dont le total est de 1 222 948 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 412 400 Euros et dégageant un bénéfice de 221 334 Euros été établis selon les normes définies par les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du recueil reprenant l'ensemble des normes comptables en vigueur à la clôture de l'exercice ; ces normes comprennent les dispositions réglementaires issues du règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général, les règlements ultérieurs de l'ANC le modifiant & les dispositions infra-réglementaires issues des notes de présentation des règlements de l'ANC, des avis du CNC ainsi que de leur note de présentation, des recommandations du CNC et de l'ANC et, enfin, des communiqués, des prises de position et des notes d'information.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/05/2019 au 30/04/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis par le Président de la société.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Compte tenue de son activité d'hoding, la société n'a pas été affectée par la crise sanitaire Covid-19 et n'a eu recours à aucune mesure exceptionnelle mise en place par le gouvernement.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les principes d'établissement des comptes annuels ont été appliqués conformément aux hypothèses de bases :

- image fidèle,
- comparabilité et continuité de l'exploitation,
- régularité et sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

ANNEXE

Exercice du 01/05/2019 au 30/04/2020

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Modalités pratiques d'application des règles comptables relatives aux actifs :

La société ne dépassant pas, à la clôture de l'exercice, deux des trois seuils au moins, fixés à l'article L. 123-16 du Code de Commerce, elle a fait le choix d'appliquer les mesures de simplification propres aux PME, et qui consistent essentiellement dans le maintien de l'amortissement selon la durée d'usage pour les immobilisations non décomposables.

En outre, l'entité n'a pas identifié d'immobilisations décomposables.

Options prises dans le cadre de l'application des règles comptables :

La société a décidé :

- en ce qui concerne les frais de constitution, de transformation, et de premier établissement, l'inscription en frais d'établissement,
- en ce qui concerne les droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur titres de participation et titres de placement immobilisés, la comptabilisation en charges.

La société n'a pas formulé d'option sur les points suivants au titre desquels elle n'était pas concernée :

- les frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission,
- les droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations incorporelles et corporelles,
- les coûts de développement,
- les coûts d'emprunt liés à l'acquisition d'actifs,
- les composants de 2ème catégorie et les provisions pour grosses révisions.

Informations générales complémentaires

Régime de l'intégration fiscale :

Depuis le 1er Mai 2015, la société SAS Financière JACQUEMARD a opté pour le régime de l'intégration fiscale des groupes de sociétés prévu aux articles 223A et suivants du Code Général des Impôts.

Le périmètre d'intégration comprend :

- société mère intégrante : SAS Financière JACQUEMARD
- société filiale intégrée : SC C.M.T.

ANNEXE

Exercice du 01/05/2019 au 30/04/2020

La convention retenue pour la répartition de l'impôt prévoit que les charges d'impôt sont supportées par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale.
Les économies d'impôt réalisées par le groupe sont conservées chez la société mère et sont considérées comme un gain immédiat de l'exercice.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	2 000		5 580
Installations générales agencements aménagements divers	2 900		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 156		19 257
TOTAL	6 056		19 257
Autres participations	799 925		
TOTAL	799 925		
TOTAL GENERAL	807 981		24 837

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			7 580	7 580
Installations générales agencements aménagements divers			2 900	2 900
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			22 413	22 413
TOTAL			25 313	25 313
Autres participations			799 925	799 925
TOTAL			799 925	799 925
TOTAL GENERAL			832 818	832 818

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		583		583
Installations générales agencements aménagements divers	323	967		1 290
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	686	6 192		6 878
TOTAL	1 009	7 159		8 168
TOTAL GENERAL	1 009	7 742		8 751

ANNEXE

Exercice du 01/05/2019 au 30/04/2020

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	583				
Instal.générales agenc.aménag.divers	967				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 528	4 664			
TOTAL	2 495	4 664			
TOTAL GENERAL	3 078	4 664			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	91 680	91 680	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 632	1 632	
Groupe et associés	81 864	81 864	
Débiteurs divers	177	177	
Charges constatées d'avance	14 933	14 933	
TOTAL	190 286	190 286	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	20 228	4 628	15 601	
Fournisseurs et comptes rattachés	10 058	10 058		
Personnel et comptes rattachés	8 373	8 373		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	17 082	17 082		
Impôts sur les bénéfices	1 387	1 387		
Taxe sur la valeur ajoutée	20 325	20 325		
Autres impôts taxes et assimilés	3 274	3 274		
Groupe et associés	8 175	8 175		
TOTAL	88 901	73 301	15 601	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	23 300			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	3 072			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	8 175			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS ORDINAIRES	100.0000	1 881			1 881

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
NOM COMMERCIAL	2 000	

Evaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

ANNEXE

Exercice du 01/05/2019 au 30/04/2020

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, n'ont pas encore fait l'objet d'une option. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées, des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Evaluation des amortissements

Lorsque l'entreprise dispose d'indices de perte de valeur concernant certains actifs, un test de dépréciation est effectué, il consiste à comparer la valeur nette comptable à sa valeur actuelle.

Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, si l'actif continue à être utilisé, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation. Toutefois, lorsque la valeur actuelle n'est pas jugée notablement, c'est-à-dire de manière significative, inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est maintenue au bilan.

La comptabilisation d'une dépréciation modifie de manière prospective la base amortissable de l'actif déprécié.

En l'absence de décomposition, les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Installations générales	Linéaire	3 à 10 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 20 ans
Matériel bureau et informatique	Linéaire	3 à 5 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participations sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition,

ANNEXE

Exercice du 01/05/2019 au 30/04/2020

une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	91 680
Total	91 680

Créances clients et comptes rattachés :

- Clients factures à établir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 511
Dettes fiscales et sociales	1 915
Total	9 426

Dettes fournisseurs et comptes rattachés :

- Honoraires : 3.209 €
- Entretien et réparation : 8 €
- Carburant : 143 €
- Frais de déplacement : 49 €
- Frais d'actes & de contentieux : 45 €
- Services bancaires : 39 €
- Tickets restaurants : 2.780 €
- TVA sur FNP : 1.239 €

Dettes fiscales & sociales :

- Taxe sur les salaires : 1.140 €
- Taxe d'apprentissage : 350 €
- CET : 140 €
- Formation continue : 260 €

ANNEXE

Exercice du 01/05/2019 au 30/04/2020

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	14 933
Total	14 933

Charges constatées d'avance d'exploitation :

- Médecine du travail : 66 €
- Téléphonie : 89 €
- Frais de déplacement : 158 €
- Publicité : 14.400 €
- Assurance : 340 €
- Location matériel : 280 €

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations	799 925		
Créances clients et comptes rattachés	91 680		
Autres créances	81 864		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 336		

ANNEXE

Exercice du 01/05/2019 au 30/04/2020

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total		176 013

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

SASU FINANCIERE JACQUEMARD
08440 VIVIER AU COURT

08440 VIVIER AU COURT

[illegible]

COM'FIDUCE ARDENNES

7, Rue du Moulin Leblanc
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES
Tél : 03-24-37-69-90
Fax : 03-24-55-78-59

Société de commissaires aux Comptes
inscrite près la cour d'appel de REIMS

SASU FINANCIERE JACQUEMARD

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au Capital de 188 100 €uros

Siège Social :

Parc Activité Ecovert
Route de Vrigne Meuse
08440 VIVIER AU COURT

SIRET : 528 234 222 000 16
Code A.P.E. : 7010 Z

XXXXXXXXXX

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

XXXXXXXXXX

Exercice clos le 30 Avril 2020

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 30 Avril 2020

=====

A l'Assemblée Générale de la société FINANCIERE JACQUEMARD

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société « FINANCIERE JACQUEMARD » relatifs à l'exercice clos le 30 Avril 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le gérant le 14 août 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01 mai 2019 à la date d'émission de notre rapport, et

notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Charleville-Mézières,

Le 14 septembre 2020

Lyne POUYDESSEAU
Commissaire aux Comptes



ANNEXE : Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société¹ à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/04/2020 12			Exercice N-1 30/04/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	7 580	583	6 997	2 000	4 997	249.83
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
ACTIF CIRCULANT	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	25 313	8 168	17 145	5 047	12 098	239.73
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	799 925		799 925	799 925		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
Comptes de Régularisation	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	832 818	8 751	824 067	806 972	17 095	2.12
	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
Comptes de Régularisation	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	91 680		91 680	21 948	69 732	317.71
	Autres créances	83 673		83 673	77 934	5 739	7.36
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	208 595		208 595	106 770	101 825	95.37
	Charges constatées d'avance (3)	14 933		14 933	17 076	2 144	12.55
	Total III	398 881		398 881	223 729	175 152	78.29
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 231 699	8 751	1 222 948	1 030 700	192 247	18.65

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		30/04/2020 12	30/04/2019 12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 188 100) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	188 100	188 100		
	Réserves				
	Réserve légale	18 810	18 810		
	Réserves statutaires ou contractuelles	705 803	649 954	55 849	8.59
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	221 334	115 849	105 485	91.05
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	1 134 046	972 713	161 334	16.59
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires	20 228		20 228	
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	8 175		8 175	
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 058	7 143	2 915	40.81
	Dettes fiscales et sociales	50 440	39 019	11 421	29.27
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		11 826	11 826	100.00
	Autres dettes				
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	88 901	57 988	30 914	53.31
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 222 948	1 030 700	192 247	18.65

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

73 301 57 988

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/04/2020 12			Exercice N-1 30/04/2019 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	412 400		412 400	350 035	62 365	17.82
Chiffre d'affaires NET	412 400		412 400	350 035	62 365	17.82
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			27	42	16	36.77
Autres produits			7	2	5	228.50
Total des Produits d'exploitation (I)			412 434	350 080	62 354	17.81
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			101 982	78 584	23 399	29.78
Impôts, taxes et versements assimilés			4 791	5 714	923	16.15
Salaires et traitements			156 380	142 123	14 257	10.03
Charges sociales			87 715	76 838	10 877	14.16
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			7 742	1 009	6 733	667.17
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			3	4	1	28.14
Total des Charges d'exploitation (II)			358 614	304 274	54 340	17.86
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			53 820	45 806	8 014	17.50
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/04/2020	12	30/04/2019	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)		175 000		75 000	100 000	133.33
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)		1 013		1 029	16	1.54
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		176 013		76 029	99 984	131.51
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		76			76	
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		76			76	
2. Résultat financier (V-VI)		175 937		76 029	99 908	131.41
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		229 757		121 835	107 922	88.58
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				4 000	4 000	100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII				4 000	4 000	100.00
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				4 000	4 000	100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII				4 000	4 000	100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)						
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		8 423		5 986	2 437	40.71
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)		588 447		430 108	158 338	36.81
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		367 113		314 260	52 854	16.82
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		221 334		115 849	105 485	91.05

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

176 013 76 028

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	x	
Evénements significatifs postérieurs à la clôture		NA
- REGLES ET METHODES COMPTABLES		
Principes et conventions générales		
Dérogations	x	
Permanence ou changement de méthodes		NA
Informations générales complémentaires	x	
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN		
Etat des immobilisations	x	
Etat des amortissements	x	
Etat des provisions		NA
Etat des échéances des créances et des dettes	x	
Composition du capital social	x	
Provision spéciale de réévaluation (1976)		NA
Frais d'établissement		NA
Frais de recherche appliquée et de développement		NA
Fonds commercial		NA
Autres immobilisations incorporelles	x	
Evaluation des immobilisations corporelles	x	
Evaluation des amortissements	x	
Titres immobilisés	x	
Créances immobilisées		NA
Evaluation des matières et marchandises		NA
Evaluations des produits et en cours		NA
Dépréciation des stocks et en cours		NA
Opérations à long terme		NA
Produits nets partiels sur travaux en cours		NA
Différence d'évaluation sur éléments fongibles		NA
Evaluation des créances et des dettes		NA
Avances ou crédits alloués aux dirigeants	x	
Obligations convertibles ou échangeables		NA
Evaluation des valeurs mobilières de placement		NA
Dépréciation des valeurs mobilières de placement		NA
Différence d'évaluation sur les titres		NA
Disponibilités en Euros		NA
Disponibilités en devises	x	
Produits à recevoir		NA
Charges à payer	x	
Charges et produits constatés d'avance	x	
Charges à répartir sur plusieurs exercices	x	
Primes de remboursement des obligations		NA
Ecart de conversion sur opérations en devises		NA
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan		NA
Subventions d'équipement	x	
		NA

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

SOMMAIRE

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Charges et produits financiers concernant les entr. liées x

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles	NA
Montant des engagements financiers	NA
Informations en matière de crédit bail	NA
Engagement en matière de pensions et retraites	NS
Accroissement ou allègement de charges fiscales futures	NA
Liste des filiales et participations	x

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Produits et charges exceptionnels	NA
Transferts de charges	NS
Frais accessoires d'achat	NA
Valeurs mobilières	NA
Produits et charges sur exercices antérieurs	NA

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/05/2019 au 30/04/2020

Règles et méthodes comptables

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

L'annexe au bilan avant répartition de l'exercice de l'exercice clos le 30 Avril 2020, dont le total est de 1 222 948 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 412 400 Euros et dégageant un bénéfice de 221 334 Euros été établis selon les normes définies par les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du recueil reprenant l'ensemble des normes comptables en vigueur à la clôture de l'exercice ; ces normes comprennent les dispositions réglementaires issues du règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général, les règlements ultérieurs de l'ANC le modifiant & les dispositions infra-réglementaires issues des notes de présentation des règlements de l'ANC, des avis du CNC ainsi que de leur note de présentation, des recommandations du CNC et de l'ANC et, enfin, des communiqués, des prises de position et des notes d'information.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/05/2019 au 30/04/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis par le Président de la société.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Compte tenue de son activité d'hoding, la société n'a pas été affectée par la crise sanitaire Covid-19 et n'a eu recours à aucune mesure exceptionnelle mise en place par le gouvernement.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les principes d'établissement des comptes annuels ont été appliqués conformément aux hypothèses de bases :

- image fidèle,
- comparabilité et continuité de l'exploitation,
- régularité et sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

ANNEXE

Exercice du 01/05/2019 au 30/04/2020

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Modalités pratiques d'application des règles comptables relatives aux actifs :

La société ne dépassant pas, à la clôture de l'exercice, deux des trois seuils au moins, fixés à l'article L. 123-16 du Code de Commerce, elle a fait le choix d'appliquer les mesures de simplification propres aux PME, et qui consistent essentiellement dans le maintien de l'amortissement selon la durée d'usage pour les immobilisations non décomposables.

En outre, l'entité n'a pas identifié d'immobilisations décomposables.

Options prises dans le cadre de l'application des règles comptables :

La société a décidé :

- en ce qui concerne les frais de constitution, de transformation, et de premier établissement, l'inscription en frais d'établissement,
- en ce qui concerne les droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur titres de participation et titres de placement immobilisés, la comptabilisation en charges.

La société n'a pas formulé d'option sur les points suivants au titre desquels elle n'était pas concernée :

- les frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission,
- les droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations incorporelles et corporelles,
- les coûts de développement,
- les coûts d'emprunt liés à l'acquisition d'actifs,
- les composants de 2ème catégorie et les provisions pour grosses révisions.

Informations générales complémentaires

Régime de l'intégration fiscale :

Depuis le 1er Mai 2015, la société SAS Financière JACQUEMARD a opté pour le régime de l'intégration fiscale des groupes de sociétés prévu aux articles 223A et suivants du Code Général des Impôts.

Le périmètre d'intégration comprend :

- société mère intégrante : SAS Financière JACQUEMARD
- société filiale intégrée : SC C.M.T.

ANNEXE

Exercice du 01/05/2019 au 30/04/2020

La convention retenue pour la répartition de l'impôt prévoit que les charges d'impôt sont supportées par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale. Les économies d'impôt réalisées par le groupe sont conservées chez la société mère et sont considérées comme un gain immédiat de l'exercice.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	2 000		5 580
Installations générales agencements aménagements divers	2 900		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 156		19 257
TOTAL	6 056		19 257
Autres participations	799 925		
TOTAL	799 925		
TOTAL GENERAL	807 981		24 837

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			7 580	7 580
TOTAL			2 900	2 900
Installations générales agencements aménagements divers			22 413	22 413
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			25 313	25 313
TOTAL			799 925	799 925
Autres participations			799 925	799 925
TOTAL			799 925	799 925
TOTAL GENERAL			832 818	832 818

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles		583		583
TOTAL		967		1 290
Installations générales agencements aménagements divers	323	6 192		6 878
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	686			8 168
TOTAL	1 009	7 159		8 168
TOTAL GENERAL	1 009	7 742		8 751

ANNEXE

Exercice du 01/05/2019 au 30/04/2020

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	583				
Instal.générales agenc.aménag.divers	967				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 528	4 664			
TOTAL	2 495	4 664			
TOTAL GENERAL	3 078	4 664			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	91 680	91 680	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 632	1 632	
Groupe et associés	81 864	81 864	
Débiteurs divers	177	177	
Charges constatées d'avance	14 933	14 933	
TOTAL	190 286	190 286	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	20 228	4 628	15 601	
Fournisseurs et comptes rattachés	10 058	10 058		
Personnel et comptes rattachés	8 373	8 373		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	17 082	17 082		
Impôts sur les bénéfices	1 387	1 387		
Taxe sur la valeur ajoutée	20 325	20 325		
Autres impôts taxes et assimilés	3 274	3 274		
Groupe et associés	8 175	8 175		
TOTAL	88 901	73 301	15 601	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	23 300			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	3 072			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	8 175			

Composition du capital social

(PCG Art 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS ORDINAIRES	100.0000	1 881			1 881

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
NOM COMMERCIAL	2 000	

Evaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

ANNEXE

Exercice du 01/05/2019 au 30/04/2020

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, n'ont pas encore fait l'objet d'une option. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le coût d'une immobilisation produite par l'entreprise pour elle-même est déterminé en utilisant les mêmes principes que pour une immobilisation acquise. Ce coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées, des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Evaluation des amortissements

Lorsque l'entreprise dispose d'indices de perte de valeur concernant certains actifs, un test de dépréciation est effectué, il consiste à comparer la valeur nette comptable à sa valeur actuelle.

Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, si l'actif continue à être utilisé, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation. Toutefois, lorsque la valeur actuelle n'est pas jugée notablement, c'est-à-dire de manière significative, inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est maintenue au bilan.

La comptabilisation d'une dépréciation modifie de manière prospective la base amortissable de l'actif déprécié.

En l'absence de décomposition, les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Installations générales	Linéaire	3 à 10 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 20 ans
Matériel bureau et informatique	Linéaire	3 à 5 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participations sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition,

ANNEXE

Exercice du 01/05/2019 au 30/04/2020

une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	91 680
Total	91 680

Créances clients et comptes rattachés :

- Clients factures à établir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 511
Dettes fiscales et sociales	1 915
Total	9 426

Dettes fournisseurs et comptes rattachés :

- Honoraires : 3.209 €
- Entretien et réparation : 8 €
- Carburant : 143 €
- Frais de déplacement : 49 €
- Frais d'actes & de contentieux : 45 €
- Services bancaires : 39 €
- Tickets restaurants : 2.780 €
- TVA sur FNP : 1.239 €

Dettes fiscales & sociales :

- Taxe sur les salaires : 1.140 €
- Taxe d'apprentissage : 350 €
- CET : 140 €
- Formation continue : 260 €

ANNEXE

Exercice du 01/05/2019 au 30/04/2020

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	14 933
Total	14 933

Charges constatées d'avance d'exploitation :

- Médecine du travail : 66 €
- Téléphonie : 89 €
- Frais de déplacement : 158 €
- Publicité : 14.400 €
- Assurance : 340 €
- Location matériel : 280 €

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations	799 925		
Créances clients et comptes rattachés	91 680		
Autres créances	81 864		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 336		

ANNEXE

Exercice du 01/05/2019 au 30/04/2020

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total		176 013

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

SASU FINANCIERE JACQUEMARD
08440 VIVIER AU COURT

SASU FINANCIERE JACQUEMARD
08440 VIVIER AU COURT

[illegible]

« FINANCIERE JACQUEMARD »
Société par actions simplifiée au capital de 188.100 Euros
Siège social
Parc activité Ecovert – Route de Vrine Meuse
08440 VIVIER-AU-COURT
528.234.222 RCS Sedan

EXTRAIT DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 30 SEPTEMBRE 2020

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 AVRIL 2020

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant au montant de 221.333,56 Euros de la manière suivante :

- | | |
|---|-------------------|
| – à titre de dividendes, la somme de 60.000,00 Euros,
soit 31,90 Euros pour chacune des actions composant
le capital social, | 60.000,00 Euros, |
| – le solde, soit le montant de 161.333,56 Euros,
au poste « Autres réserves » qui se trouve ainsi porté au
montant de 867.136,35 Euros, | 161.333,56 Euros, |

Total égal au bénéfice de l'exercice.....	221.333,56 Euros.
--	--------------------------

L'Associé unique reconnaît avoir été informé que ce dividende est soumis, pour les personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,80% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,20%, soit une taxation globale de 30% à verser dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement. Le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'IR.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 1er Janvier 2021.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices clos, ont été les suivants :

<u>Exercice</u>	<u>Montants</u>
2016/2017	40.000 Euros éligibles à l'abattement
2017/2018	60.000 Euros éligibles à l'abattement
2018/2019	60.000 Euros éligibles à l'abattement

Certifié conforme,
L'Associé unique et Président,
Christophe JACQUEMARD :

